



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU SEECM

26 février 2019 à 11h45

1. Mot de bienvenue

À 11h50, William Duclos salue les membres présents à et les remercie de leur participation.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'une secrétaire ou d'un secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Yannick Malouin et appuyé par Marie-Pier Savoie:

« Que Marie-Claude Tremblay occupe la présidence d'assemblée »

Il est proposé par Suzy Lebreux et appuyé par Cathy Fortin :

« Que Yannick Malouin assume le secrétariat d'assemblée »

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Madone Lévesque et appuyé par Cathy Fortin:

« D'adopter l'ordre du jour tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 29 janvier 2019

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Patrick Gauthier:

« D'adopter le procès-verbal tel que présenté. »

Adopté à l'unanimité.

5. Projet d'alliance FEC-FNEEQ

Éric Denis fait la présentation du fil des événements.

Il rappelle que Matane s'était prononcé majoritairement contre une alliance avec la FNEEQ et que suite au vote en Conseil général en mai 2018 (vote très serré 51 % favorable – 49 % défavorable), la FEC a entrepris des négociations avec la FNEEQ afin de signer un protocole d'entente pour une alliance en vue de la prochaine négo.

Les discussions allaient bon train, mais au final la FNEEQ ne voulait pas céder sur les demandes exprimées par la FEC pour améliorer le processus de négociations en alliance.

Le CG de la FEC a d'ailleurs mandaté le comité de négociation à débiter ses travaux seuls.

La FNEEQ est revenue à la charge après ces discussions en janvier 2019 et énonçait 2 conditions à une éventuelle signature d'un protocole d'entente soit : la fin des contacts avec tous les syndicats FNEEQ qui souhaitent quitter la CSN et le respect des statuts et règlements de la FNEEQ (porte-parole unique pour la négo, soit le porte-parole de la FNEEQ.)

La FEC n'a en aucun temps effectué du maraudage auprès des syndicats FNEEQ et en CG à la mi-février, les différents syndicats ont été outrés de l'attitude de la FNEEQ qui souhaite museler certains de ces membres et ainsi porte atteinte au droit et à la liberté d'association.

Une rencontre politique est prévue le 28 mars prochain avec la FNEEQ pour discuter notamment de ce point.

Il s'agit d'un dossier à suivre.

6. Négociation 2020 – Phase 1

Eric Denis et Nadine St-Pierre-Bédard, membres du comité de négociations de la FEC, présentent les objectifs de la consultation sectorielle des membres.

Voir à cet effet, le cahier de consultation annexé au présent procès-verbal

7. Consultation sectorielle des membres

En atelier, les membres sont appelés à se prononcer sur différentes questions.

Voir à cet effet, la compilation des résultats de la consultation annexée au présent procès-verbal

8. Communication inclusive

Marie-Pier Savoie présente un guide sur la rédaction inclusive aux membres présent. Elle explique que la rédaction inclusive se veut une manière d'éviter que certaines personnes se sentent exclues par les propos énoncés. Qu'au cégep actuellement, il y a des élèves qui ne sent pas interpellé par les dénominations binaires classiques ou encore qui sont à différentes étapes d'un processus de transition et que le Cégep doit devenir un lieu de protection pour ces personnes.

L'exécutif syndical présentera une résolution à cet effet, lors de la prochaine assemblée générale.

9. Élections à l'exécutif syndical

Yannick Malouin rappelle qu'en vertu des statuts et règlements du SEECM des élections ont lieu à chaque année et que cette année les postes suivants seront en élection :

- 1^{ère} vice-présidence (Matane)
- 3^e vice-présidence (CMEC)

Le CMEC s'occupe de son processus d'élection de manière indépendante du notre et tiendra ses élections le 3 avril prochain.

À Matane, les élections auront lieu le 9 avril prochain, soit lors de notre prochaine assemblée générale.

10. Nomination d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'élection

Yannick Malouin informe l'assemblée que selon les statuts et règlements du SEECM, l'assemblée générale des membres doit désigner une personne à la présidence et au secrétariat d'élection. Il rappelle les rôles et responsabilités de ces personnes.

Yannick Malouin demande si des personnes sont intéressées à occuper ces fonctions.

Aucune demande n'émane spontanément de l'assemblée.

Jean-Martin Fleury, un membre absent de la présente assemblée, a transmis à l'exécutif syndical une lettre d'intention concernant la présidence d'élection.

Il est proposé par Yannick Malouin et appuyé par Francis Brisson:

« Que Jean-Martin Fleury agisse à titre de président d'élection »

Il est proposé par Louise Dubuc et appuyé par Étienne Du Berger :

« Que Louise Dubuc assume les fonctions de secrétaire d'élection. »

Adopté à l'unanimité.

11. Prochaines dates à surveille dans la convention collective

Yannick Malouin présente les dates à surveiller dans la convention collective d'ici à la prochaine assemblée générale :

12. Questions diverses

Il n'y a aucunes questions diverses.

13. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant écoulé,

Il est proposé par Louise Dubuc et appuyé par Eric Denis

« De lever l'assemblée »

Adopté à l'unanimité.

L'assemblée est levée à 13h55